SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

L'UNSA réaffirme son engagement pour la défense des droits des agents publics

ACTUS MILITANTES



L'UNSA, en tant qu'organisation syndicale réformiste, tient à réaffirmer son attachement indéfectible à un dialogue social débouchant sur des accords, dans le respect des valeurs humanistes fondamentales. Nous défendons coûte que coûte les droits de nos collègues et militons pour une amélioration de la qualité de vie au travail.

Face aux attaques contre le secteur public et aux mesures d'austérité, l'UNSA réaffirme son attachement au dialogue social et aux valeurs humaines, déterminée à défendre coûte que coûte les droits des collègues et la qualité de vie au travail.

L'UNSA, en tant qu'organisation syndicale réformiste, tient à réaffirmer son attachement indéfectible à un dialogue social débouchant sur des accords, dans le respect des valeurs humanistes fondamentales. Nous défendons coûte que coûte les droits de nos collègues et militons pour une amélioration de la qualité de vie au travail. Nous choisissons pour cela d'agir de manière pragmatique dans notre champ d'action, notamment au sein du MASAF.

Les attaques contre le secteur public et les mesures hostiles prises à l'encontre des agents publics, tels que le passage à trois jours de carence, la baisse de rémunération pendant un congé maladie ordinaire ou la suppression de la GIPA, ne sont pas systématiquement le fait de l'administration de notre ministère. Nous dénonçons et combattons donc l'austérité et les mesures qui nous sanctionnent au quotidien à tous les niveaux.

Au même titre que la destruction des services de santé et le démantèlement de la sécurité sociale, l'UNSA assume, comme cela a été le cas pour la protection sociale complémentaire, d'être pragmatique pour obtenir des avancées dans le périmètre qui est le nôtre. Nous intervenons pour

cela auprès des parlementaires et de la DGAFP par le biais de nos fédérations UNSA Education et UNSA Fonction Publique.

Aujourd'hui, il s'agit d'aborder les conditions d'emploi des agents du ministère dans le cadre des négociations Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) en cours. L'UNSA fait le choix de s'engager dans les discussions mais se réserve évidemment le droit de signer ou non l'accord final en fonction des avancées et des garanties obtenues.

Mardi 3 décembre, un groupe de travail visant à trouver un accord de méthode s'est tenu en présence des organisations syndicales représentatives du MASAF, à l'exception de l'Élan Commun (SNETAP FSU, CGT, SUD) qui a choisi de boycotter, quittant ainsi l'intersyndicale large. L'UNSA dénonce les mesures prises par le Gouvernement en totale contradiction avec la volonté d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires. Cependant, nous ne renonçons pas à la discussion avec notre administration afin d'obtenir des avancées sur le périmètre, les moyens de l'accord QVCT et, à terme, éviter la dégradation de nos conditions d'emploi.

Le boycott, asphyxie volontaire du débat collectif, ne peut pas être une revendication sur le moyen ou long terme

Le 5 décembre, nous serons présents dans les cortèges pour manifester.

Rejoignez vos collègues agents publics dans la rue et agissons collectivement.